

Marylise LEBRANCHU
Questeure
Députée du Finistère

Monsieur le Président
Du Conseil Départemental FCPE

Morlaix, le 24 novembre 2008

Monsieur le Président,

L'examen des crédits de la mission enseignement scolaire du projet de loi de finances pour 2009 a eu lieu le 4 novembre dernier. Les députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche ont dénoncé la politique de démantèlement du service public de l'Education nationale à l'œuvre depuis plusieurs années, et singulièrement depuis l'élection présidentielle.

La hausse de 1,6 %, du budget est trompeuse. Les conditions d'enseignement se dégradent pour les élèves et pour les enseignants. Nous constatons dans nos circonscriptions des problèmes de remplacement des enseignants absents. Le dispositif d'accompagnement éducatif est mis en place sans concertation et dans des conditions difficiles pour les élèves et les enseignants, comme l'a rappelé Sandrine Mazetier, vice présidente du groupe SRC.

Les réformes pédagogiques proposées méconnaissent les besoins et les missions de l'école. Elles sont menées sans véritable concertation avec les partenaires de la communauté éducative. La suppression des cours en primaire le samedi matin en constitue une illustration nouvelle.

Les députés ont dénoncé les suppressions de 3000 postes d'enseignants dans les réseaux « RASED » et des enseignants mis à disposition dans le réseau associatif. Le gouvernement justifie les 13 500 suppressions de postes dans les établissements pour la rentrée 2009 par une baisse de la démographie alors que 16 000 élèves supplémentaires sont accueillis cette année. Il compromet gravement l'avenir du système éducatif. Les élèves les plus en difficulté sont les premières victimes de ce désengagement de l'Etat.

Les amendements défendus par les députés socialistes ont porté sur le rétablissement des postes supprimés par les crédits des heures supplémentaires non utilisés. Un rééquilibrage entre l'enseignement public et privé a également été demandé afin d'affecter des moyens supplémentaires aux établissements publics du second degré situés dans les zones particulièrement défavorisées.

Le gouvernement et la majorité ont choisi de les rejeter au nom d'une vision strictement comptable, qui dénie totalement la réalité et les difficultés quotidiennes des élèves, des enseignants, des parents et de tous les personnels du système éducatif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.



Marylise LEBRANCHU